

Circuit des Crèches

Aubagne - Allauch

Jeudi 26 Novembre 2026

Départ de votre région en Autocar de Grand Tourisme **** vers 04h30 suivant le lieu de prise en charge en direction d'Aubagne.

Visite commentée du **Petit Monde de Marcel Pagnol**. Passage commenté du centre historique avec visite de la crèche Saint Sauveur puis visite libre du village des Santons en Provence.

Déjeuner libre à Aubagne.

L'après midi, route vers Allauch visite guidée du village et visite libre d'une crèche animée

Départ pour route de retour vers 16h45. Arrivée prévue vers 21h15 dans votre région.



59€

Découvrez les plus belles traditions de Noël en Provence!

! NOTA : Bonne condition de marche requise

Ce prix comprend : Le transport en autocar de Grand Tourisme **** et les visites mentionnées au programme.

Ce prix ne comprend pas : les dépenses à caractère personnel, les repas, l'assurance annulation + 5€/ personne



Ardèche / Drôme / Rhône

04 75 08 40 11

En partenariat avec EVASION : IM 007250003

Bulletin de participation

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
Téléphone Fixe : _____ Portable : _____
Mail : _____
Lieux de prise en charge souhaité : _____

Je désire participer au **Circuit des Crèches** le Jeudi 26 Novembre 2026 :

Nombre de participants : _____ x **59 €** (Chèque à l'ordre d'Agence Evasion)

Je souscris à l'assurance annulation* à 5 € par personne : ☐ OUI ☐ NON : _____ x 5 € En cas de refus de souscription, j'ai pris connaissance que je ne pourrai prétendre à un remboursement ni un avoir en cas d'annulation ou d'absence.

Noms des participants _____

Afin d'enregistrer votre commande merci de nous renvoyer ce talon accompagné de votre règlement à l'adresse suivante : AUTOCARS PALISSE « 9 Avenue du Président Roosevelt » 26600 TAIN L'HERMITAGE . (Pour tout renseignement contactez-nous au 04 75 08 40 11). A la réception de votre règlement nous vous appellerons pour vous confirmer votre inscription et une semaine avant le départ nous vous communiquerons les horaires et le lieu de départ le plus près de votre domicile.

* L'assurance annulation doit obligatoirement être souscrite à l'inscription. Le remboursement se fera uniquement sous présentation d'un justificatif médical. L'assurance est souscrite à titre individuel. Pour les groupes, seules les personnes présentant un justificatif seront remboursées.